Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Factures non payees par un client

Par willer

artisan electricien j ai travaille en sous traitance pendant 18 mois pour une societe qui avait un marche avec le metro de marseille.mes factures ont tjrs ete honorees apres que le charge d affaires me les eut valide;j ai fini le chantier avec eux en mai 2011 le charge d affaires m a envoye la validation avec les sommes qui m etaient dues;or malgre une lettre recommandee et plusieurs telephones ils refusent de payer ou de donner une raison a leur carence par ecrit.par telephone ils me parlent d une attestation urssaf a fournir apres 18 mois de collaboration et une fois que les travaux ont ete executes;le solde ils ne veulent pas me le pâyer;quel est mon recours car il s agit d une grosse somme et aujourd hui je me retrouve sans ressorces a 61 ans;je vais etre expulse de mon logement;que dois je faire pour les faire payer a moins qu ils n aient le droit de bloquer ma facture sans me donner de raison ecrite.merci d vance pour celui ou celle qui me sortira de l orniere

---
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement